

La question des animaux génétiquement modifiés évoquée lors d'un colloque sur le thème one health aux entretiens Jacques Cartier de 2013

10 décembre 2013

Lors du colloque « De la santé animale et végétale à la santé humaine, problématiques scientifiques et actions publiques », qui s'est tenu les 25 et 26 novembre 2013 à VetAgroSup Lyon, des intervenants de différentes nationalités se sont exprimés et ont apporté des éclairages sur le concept de [one health](#). L'une des interventions, sur les animaux génétiquement modifiés, a suscité une attention particulière.

Le professeur Daniel Desmecht, de la faculté vétérinaire de Liège, a présenté les bénéfices que la sélection d'animaux génétiquement modifiés pouvait apporter à l'Homme. Tout d'abord, il peut s'agir d'une plus grande efficacité de la production animale, grâce à une croissance pondérale plus rapide, ou à une meilleure résistance aux maladies. Cette dernière pourrait être un atout majeur pour certains pays en voie de développement, où 20% des veaux meurent pendant leur première année. Ensuite, la sélection d'animaux produisant moins d'effluents permettrait un impact moindre sur l'environnement. Ainsi au Canada, le porc porteur d'un gène spécifique à l'enzyme phytase est capable de digérer, au moins partiellement, le phosphore, ce qui réduit les rejets. Enfin, la sélection d'animaux destinés à fournir des organes pour xenogreffes pourrait s'avérer un atout thérapeutique, et sera probablement de plus en plus utilisée compte tenu de l'augmentation attendue de ce type d'actes chirurgicaux.

Daniel Desmecht a toutefois insisté sur un certain nombre de risques associés aux animaux génétiquement modifiés, parmi lesquels la dépendance à une firme privée et les menaces sur le maintien de la diversité génétique, le respect environnemental et le bien-être animal. Avant toute décision, ces risques doivent être mis en balance avec le bénéfice attendu.

Compte tenu des nombreuses incertitudes, en particulier celles liées à la diffusion dans l'environnement de gènes modifiés, la Commission européenne a confié à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) l'élaboration d'un [document d'orientation](#) sur l'évaluation des risques environnementaux associés aux animaux génétiquement modifiés.

En tout état de cause, et comme l'a signalé D. Desmecht, le regard du consommateur est un élément majeur. Ainsi, le saumon transgénique Aquadvantage, sélectionné par une firme du Massachusetts aux États-Unis, afin de permettre une croissance pondérale deux fois plus rapide, ne déchaîne pas, loin s'en faut, l'enthousiasme chez les consommateurs américains.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : VetAgroSup [<http://savsh.vetagro-sup.fr/> – ce lien n'est plus valide]